

PLU et Parc

Assemblées générales :

Le 04 : ASCSM à 20h30 - café associatif « la Petite Poule Rousse »

Le 06 : ACCA à 20h30 - salle des fêtes.

Le 17 : La Petite Poule Rousse à 20h au Café associatif

Le 18 : ADMR à 19h - La Rivière

Le 25 : ANDS à 18h30 - salle de la mairie.

Le mois de juin est celui des chansons et de la musique avec 2 rendez-vous :

Samedi 14 à 20h30 à l'église de Montaud : concert de la chorale de l'ASCSM qui reçoit et partage la soirée avec la chorale de Sassenage.

Dimanche 29 : fête de la musique au café associatif La Petite Poule Rousse.

Et aussi de rendez-vous incontournables :

Mercredi 18 à 20h30 à la salle des fêtes : Réunion d'organisation pour La Fête du Village 2014 qui aura lieu le samedi 26 juillet.

Samedi 28 à 10h15 dans la cour de l'école : spectacle des enfants. Il sera suivi de la kermesse proposée par le Sou des écoles, organisée à la salle des fêtes.

L'eau de Montaud

Suite à un problème mécanique sur l'alimentation du réservoir des Plattières, les habitants à l'aval de celui ont pu constater de nombreuses perturbations sur le réseau d'eau potable. L'équipe de la régie des eaux de Vinay, en charge du réseau, avec l'aide de la commune, travaillent sur la résolution du problème.

Pendant les jours qui viennent, l'alimentation en eau devrait être opérationnelle mais nous vous demandons de ne pas abuser de son utilisation (pas de remplissage de piscine par exemple...)

Quant aux éventuels troubles de l'eau (bulles, turbidité...) nous avons eu confirmation qu'il n'y a pas de risques sanitaires.

En cas d'urgence, composer le numéro d'astreinte au 04.76.36.94.01.



✓ Engagés dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, nous avons souhaité associer les habitants à cette démarche.

C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes ont pris part à la balade organisée le 24 mai. Pendant plus de deux heures, Montaudins et Montaudines ont cheminé à travers le village et ses hameaux, profitant des commentaires d'Adeline M. apprentie urbaniste au Parc Naturel Régional du Vercors, des bureaux d'étude en charge du PLU et du CAUE.

En parallèle de la réunion publique du 21 mai, c'est en extérieur et sur le terrain que la restitution du diagnostic a eu lieu. Les habitants ont pu constater, cartes postales anciennes à l'appui, la fermeture progressive des paysages gagnés par la forêt, découvrir ou redécouvrir les chemins empierrés, les alignements de noyers, les hameaux et leur architecture...

Cette démarche participative va continuer avec l'avancement du PLU et les rendez-vous suivants :

✓ **Vendredi 20 juin de 10h à 17h** :

Visite d'opération de valorisation du centre bourg. Visite commentée des nouveaux aménagements de centre village de La Rivière et de Brion. Retour d'expérience des municipalités. Ouvert aux élus et aux habitants (3/4 places pour les habitants).

✓ Ateliers de découverte : « réaménager et dynamiser le centre village » :

*Session 1, **jeudi 26 juin de 17h30 à 19h30** : partager nos visions du centre village, atouts/difficultés/potentialités et nouveaux besoins.

*Session 2, **jeudi 03 juillet de 17h30 à 19h30** : tester différentes possibilités de réaménagement du centre village.

Ces ateliers interactifs et créatifs (environ 15 personnes) sont ouverts aux élus et aux habitants (environ 7 de chaque).

Inscriptions auprès de la mairie jusqu'au mercredi 11 juin.

MOLOKS

La deuxième série de containers pour les déchets ménagers et le tri va être installée au centre village.

Cette installation sera provisoire, le temps de vérifier que ce choix est pertinent.

Informations

La Petite Poule Rousse

Après une interruption involontaire et momentanée des paniers du colporteur Cyrille, la Petite Poule Rousse est fière de vous annoncer que "Déclics Paysans" reprend le flambeau ! "Déclics Paysans", c'est une association de plus de 20 paysans bio et locaux qui défendent de belles valeurs de partages, qualités et saveurs. Allez faire un tour sur leur site :

<http://www.desclicspaysan.fr/> pour commander ce que vous désirez, sans engagements, payable en ligne jusqu'au mercredi 10h pour une livraison le samedi entre 10h et midi, devant la mairie. Sur la tournée de Stella, la "colporteuse" de l'association, nous pourrions bénéficier de pains et brioches de Cécile RAFFETIN (uniquement pour Montaud !) qui n'apparaissent pas sur le site mais qu'on peut précommander en envoyant un mail via la rubrique "contactez nous". Ils seront à payer sur place (voir la sélection ci-jointe de ce que propose Cécile... miam !)

Première tournée de "Déclics Paysans" le **samedi 07 juin** à Montaud...alors, à vos souris ! L'assemblée générale de l'association aura lieu le **mardi 17 à 20h**. Le bureau sera renouvelé. Celles et ceux qui souhaitent s'investir pour l'association sont les bienvenus.

Concernant les animations nous vous proposons : **Mercredi 11 à partir de 18h**, les élèves du cours de guitare feront une petite représentation qui sera suivie d'un « bœuf » organisé par Nordine (notre professeur de guitare). Tous les musiciens qui le souhaitent sont invités à venir participer. Repas et boissons sortis des sacs à cette occasion.

La fête de la musique prévue initialement le dimanche 22 est reportée au **dimanche 29** après-midi.

Comme les autres années, nous proposons à tous ceux qui le souhaitent de venir jouer. Dans ce cas, merci de prendre contact avec P. Serpollet (la-petite-poule-rousse@hotmail.fr, philippe.serpollt@orange.fr (sans le e) ou au 04.76.93.34.29) le plus rapidement pour établir un programme.

Enfin vous noterez que nous changeons d'opérateur téléphonique. Le nouveau numéro de téléphone vous sera communiqué prochainement et nous ne serons donc pas joignables par téléphone pendant quelques jours. En cas de besoin merci de faire un mail à la-petite-poule-rousse@hotmail.fr.

Poulettement votre, l'équipe de la PPR.

Fête du Village

Pour préparer cette nouvelle fête, vous pouvez rejoindre l'association le **mercredi 18 juin à 20h30** à la salle des fêtes.

Contacts : fdv.montaud38@gmail.com ou 04/76/31/25/13. Merci.



Montaud Trail Organisation

La date du Montaud Trail approche ! Nous recherchons une dizaine de personnes pour venir compléter les rangs des bénévoles du 14 juillet prochain ! Intéressés ? Quelques dates à retenir : 07 et/ou 08 juin, 21 juin, du 7 au 11 juillet : nettoyage des chemins, balisage.

Réunion bénévoles de mise au point : **jeudi 10 juillet** à 20h à la Petite Poule Rousse. Contact : Tél. 09.53.05.02.17 (Christelle Moisy) ou contact@montaudtrail.fr

Ferme Lespinasse

Mardi 3 à 20h : Projection du film documentaire : "Vie et coutumes des villageois autour de l'Annapurna" par son auteur Saroj S Sapkota, népalais. Il nous invite à partager son expérience auprès des habitants autour de l'Annapurna. La projection sera suivie d'un mini-concert de bols tibétains par Jean-Claude Nectoux. Participation libre. Informations auprès de J.C. Nectoux. <http://jsabra.free.fr>

Dimanche 8 de 10h à 17h : Porte ouverte de la ferme Lespinasse sur le thème de l'armoise, repas sur réservation, visite des jardins, animations diverses, conférence. Entrée libre

Lundi 9 de 9h30 à 17h : Marche méditative et méditations guidées avec Joséphine Périer participation libre. Inscription par mail josephine.perier38430@orange.fr ou Tél 06 13 59 26 89.

Dimanche 15 : Atelier "vannerie" avec Brigitte Merendao et Joëlle Renaud fabrication de mobiles et étoiles en osier et autres bois de chez nous.

Samedi 21 : Atelier "Balade de reconnaissance des plantes" avec Brigitte et Fernando Merendao. Pour les journées « atelier » - Horaires : 10h à 17h. Participation : 25€ pour les adhérents de "coup de pousse" et 30€ pour les autres. Inscription au 04.76.93.64.49 ou ferme-lespinasse@orange.fr.

Plus de détails, sur www.ferme.lespinasse.free.fr

ASCSM

Concert annuel de la chorale de Montaud le **samedi 14 juin à 20h30**, à l'église de Montaud.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir les chœurs de SASSENAGE qui interpréteront des chants issus de la musique baroque latino-américaine accompagnés d'un ensemble instrumental et d'un soliste. Notre chorale interprétera un répertoire riche et varié, comme à son habitude, composé de chants sacrés, negro-spirituels et de chansons françaises.

Le concert se terminera par des chants communs magnifiés par la soixantaine de choristes qui rempliront le chœur de l'église. Alors ne manquez pas ce spectacle ! Venez nombreux leur réchauffer le "cœur" !

Groupe des aînés

Rencontre à 14h
à la salle des fêtes
mardis 10 et 24 juin

Agenda Juin 2014

Mardi 03 à 20h – ferme Lespinasse

Projection film « vie et coutumes des villageois autour de l'Annapurna »

Mercredi 04 à 20h30 – café associatif
ASCSM – Assemblée générale



Vendredi 06 à 20h30 – salle des fêtes
ACCA – Assemblée générale

Samedi 07 de 10h à 12h – café associatif
La Petite Poule Rousse – 1^{ère} tournée de Déclics Paysans

Dimanche 08 de 10h à 17h – ferme Lespinasse
Porte ouverte « armoise »

Lundi 09 de 9h30 à 17h – ferme Lespinasse
Marche méditative

Mardi 10 à 20h30 – salle de la mairie
Conseil municipal – réunion publique

Mercredi 11 à partir de 18h – café associatif
La Petite Poule Rousse – Représentation des musiciens

MAIRIE
Bureaux fermés
Le samedi 14 juin

Cantine - Garderie

Dépôt des chèques avant
le **16 juin**. Permanences
les **17 et 24 juin** de 16h30
à 17h30 en mairie.
Dernière permanence avant
les vacances scolaires.

Samedi 14 à 20h30 – église de Montaud
ASCSM- Concert chorales

Dimanche 15 de 10h à 17h – ferme Lespinasse
Atelier « vannerie »

Mardi 17 à 20h30 – café associatif
La Petite Poule Rousse – Assemblée générale

Mercredi 18 à 20h30 – salle des fêtes
Fête du Village – réunion de préparation

Samedi 21 de 10h à 17h – ferme Lespinasse
Atelier « balade de reconnaissance des plantes »

Mercredi 25 à 18h30 – salle de la mairie
ANDS – Assemblée générale

Jeudi 26 de 17h30 à 19h30 – mairie
Plan Local d'Urbanisme – Atelier session 1

Samedi 28 à partir de 10h15 – cour école puis salle des fêtes
Spectacle des enfants et kermesse école

Dimanche 29 – café associatif
La Petite Poule Rousse – Fête de la musique

Jeudi 03 juillet de 17h30 à 19h30 – mairie
Plan Local d'Urbanisme – Atelier session 2

Lors de la séance du 22 avril 2014 :

Taux d'imposition

De voter pour le maintien des taux actuels :

Taxe d'habitation 9%

Taxe Foncière bâti 15%

Taxe foncière non bâti 40%.

Affectation excédent 2013

D'affecter l'excédent de fonctionnement 2013,

Excédent de fonctionnement reporté = 46 762,10 €

Excédent vers investissement = 125 000 €

Budget primitif 2014

Section de Fonctionnement

Dépenses 553 668 €

Recettes 553 668 €

Section d'Investissement

Dépenses 1 073 860€ dont 133 679€ reste à réaliser

Recettes 1 073 860€ dont 531 671€ d'excédent

d'investissement 2013 reporté et 72 816€ de restes à réaliser.

Indemnités de fonction des élus

Après avoir pris connaissance des textes régissant l'attribution des indemnités maire et adjoints, en vigueur, d'attribuer :

Maire 23% (maximum 31%)

Adjoints 8,25% pour chaque adjoint

Construction pour accessibilité

De réaliser des travaux d'accessibilité nécessaires pour la mise en conformité des lieux publics.

De solliciter l'attribution d'une subvention auprès de la maison du Territoire Sud Grésivaudan.

Montant estimatif des travaux : 60 000 € HT.

Contrat repas

Considérant que le marché de fourniture des repas tant pour la cantine scolaire que pour le portage des repas, en lien avec celui du multi-accueil arrive à échéance,

De lancer un appel d'offres pour la mise en place de ce service dont le marché se termine le 31 août 2014.

Plan local d'urbanisme

Après avoir pris connaissance de la proposition descriptive et estimative du cabinet JAM ingénierie dans le cadre de l'élaboration du PLU et permettant l'étude d'une carte des risques naturels qui sera annexée au PLU. Coût de l'étude : 3 000€ hors-taxes.

De réaliser cette étude et CHARGE Madame la Maire de signer tout document nécessaire.

Voirie communale

Après avoir pris connaissance des propositions de travaux établies par les services de la DDT et le devis descriptif et estimatif et de l'état des travaux réalisés sur la voirie communale depuis 1987,

De réaliser une partie de tous les travaux répertoriés.

De solliciter la maison du Territoire Sud Grésivaudan pour attribution d'une subvention au titre de la réfection de voies communales pour un montant de 30 000€ hors-taxes.

Autorisation embauche pour remplacement

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

D'adopter cette proposition et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Attribution de subventions

D'attribuer les subventions suivantes pour 2014 :

- Montaud Ubohu pour organiser un cycle du réseau REAP notamment 4 conférences ouvertes à tous Subvention exceptionnelle 500 €
- Amicale des Pompiers de St Quentin/Isère..... 200 € (annuelle) + 100 € (exceptionnelle pour le concours de boules)

De prendre en charge une partie du coût du feu d'artifice de la Fête du Village soit 850 €.

Désignation des membres de la Commission des Impôts

De présenter la liste suivante concernant la commission communale des Impôts directs, sachant que 6 membres titulaires et 6 membres suppléants seront choisis parmi les douze noms proposés. Les personnes désignées seront contactées.

Emplacement des moloks

Considérant l'urgence de poser une série de moloks supplémentaire et les difficultés techniques, de poser provisoirement ces moloks sur le parking du village.

Lors de la séance du 13 mai 2014 :

Droit de préemption

Suite à la demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption pour la SC des Platières au Village, considérant la délibération en date du 16/09/2008,

de ne pas préempter le bien défini ci-dessus.

Commission et délégués

- Désignation des délégués aux commissions de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors.
- Des commissions extra-municipales sont ouvertes à des personnes hors conseillers municipaux. Il s'agit de : « Communication » et « Environnement ».

Règlement intérieur et délégation du maire

D'approuver le règlement intérieur présenté.

D'accorder toutes les délégations prévues par la loi à Madame Pascale POBLET maire.

Projets à court terme

- Parc du Vercors – appel à projets pour Education à l'environnement, au Territoire et au Développement Durable 2014/2015. Accompagnement du CPIE sur un projet pédagogique.
- Logements du village – ouverture de places de parking. Information et travaux.
- Route forestière à Bois Vert – projet présenté par des propriétaires forestiers en lien avec la commune de Veurey.
- Demande de la Commune de St Quentin-sur-Isère pour ouverture du chemin des Bœufs vers Montaud.
- Salle des fêtes. Dernières informations suite à rencontre avec l'architecte. L'Avant-Projet Définitif sera transmis pour validation.

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé

Lors de la séance du 24 avril 2014 :

- Approbation du compte administratif 2013
Fonctionnement : Dépenses = 3 058,44 €,
Recettes = 8 222,57€.
- Approbation du Compte de Gestion 2013
- Affectation de l'excédent de Fonctionnement 2013 soit 5 164,13€ au compte 002.
- Vote du Budget Primitif 2014 avec 8 164,13 € en dépenses et en recettes
- Dossiers Allocation Personnalisée d'Autonomie : informations sur les demandes en cours.
- Rappel de l'aide accordée aux familles pour les activités, pour la cantine... ainsi qu'à toute personne en difficulté.

**Vous avez 65 ans en 2014 ?
Faites-vous connaître en mairie** pour
bénéficier du repas de Noël.

WC public des Ramées

Suite à des dégradations, le WC est fermé et le point d'eau des Ramées a été coupé jusqu'à nouvel ordre.

Fête du vélo

92,7% des enfants des classes primaires ont participé à la journée « venons à l'école à vélo » et 72 % des enfants de maternelle.
Bravo pour votre participation !



Nouveaux rythmes scolaires

A partir de septembre, les enfants de l'école auront classe le mercredi matin. Le groupe de travail propose une garderie périscolaire de 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h30. Plus d'informations sur cette nouvelle organisation courant juin.

Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors

Déchets ménagers et tri sélectif

L'un des containers est plein ou ne fonctionne plus ? Composez le **04.76.38.66.03**.

Réseau EAU et/ou ASSAINISSEMENT

- Vous partez de la commune ? vous arrivez ? Vous avez un problème sur votre compteur ? une question sur votre facture ? Appelez la Régie des Eaux de la 3C2V en composant le 04.76.36.90.57.
 - En cas d'urgence le numéro d'astreinte au 04.76.36.94.01.

Médiathèque intercommunale

Samedi 21 juin à 10h «Café Feuille Thé» - Autour d'un café, venez découvrir les livres que nous avons aimés, vous pouvez aussi nous faire partager vos coups de cœur.

Du 18 juin au 19 juillet. L'été, saison des festivals. La Médiathèque vous propose une sélection de disques d'artistes qui feront l'affiche des festivals Jazz à Vienne, Rencontres Brel, Musilac et festival Berlioz.

Une manière de découvrir ou redécouvrir des musiciens talentueux.

Le Grand Séchoir

Samedi 7 juin à 16h30 : Spectacle : « Linotte ou la fabrique à souvenirs » avec la Compagnie « Les Mangeurs d'étoiles ». Spectacle créé en complicité avec les enfants des écoles de Varacieux et du Sud-Grésivaudan. Tout public à partir de 8 ans.

Renseignements. Tél. 04.76.36.36.10.

Tarifs 5€/réduit 3€/gratuit - de 12 ans

Commissions extra-municipales

Le conseil municipal a souhaité ouvrir des commissions à des personnes non élues. Si la « communication » et / ou « l'environnement » vous intéressent, vous êtes les bienvenus pour participer à ces commissions. Inscriptions et plus d'informations en mairie.



Les faux dolmens de Montaud

Dans le bulletin municipal du 1^{er} avril 2014, j'ai publié des informations en partie mensongères qui pouvaient faire croire que sur notre commune il y avait de vrais dolmens construits par l'homme. Certains, peu méfiants, n'ont pas fait attention à la date du premier Avril et ils m'ont cru. Désolé de les décevoir. A Montaud, il n'y a pas de vrais dolmens mais des constructions naturelles qui ressemblent à s'y méprendre à de vrais dolmens. Voici comment on peut expliquer leur genèse, mais tout d'abord, un mot sur les vrais dolmens.

Les vrais dolmens :

« Un **dolmen** est une construction mégalthique préhistorique constituée d'une ou plusieurs grosses dalles de couverture (tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds (les orthostates). Le tout était originellement recouvert, maintenu et protégé par un amas de pierres et de terre nommé tumulus. Les dolmens sont généralement interprétés comme des monuments funéraires ayant abrité des sépultures collectives. Les dolmens européens ont été construits entre la fin du V^e millénaire av. J.-C. et la fin du III^e millénaire av. J.-C., ceux d'Extrême-Orient au 1^{er} millénaire av. J.-C. » (Référence : Wikipédia)



Au-dessus : un dolmen portugais (Coruña).
Au-dessous : un dolmen dans les Cornouailles
Références : Internet : dolmen de Coruña
dinosaria.com Dolmens et menhirs.)



Comme pour les vrais dolmens on observe sur nos faux dolmens des pieds et une table de couverture. Les pieds sont des figures d'érosion creusées dans la dalle de calcaire Urgonien.

Le calcaire Urgonien :

Lors de la surrection des Alpes, la couche de calcaire Urgonien a glissé vers le bas de la montagne en formation. Au niveau de Montaud, la couche urgonienne s'est cassée en deux, une partie haute et une partie basse. La partie haute, c'est-à-dire la falaise (du bec de l'orient à la Buffe en passant par le pas de la clé) a chevauché la couche calcaire urgonienne basse qui affleure de la dent de Moirans à face Belle. Cette couche basse s'enselle entre ces deux sommets et on la retrouve principalement au niveau de la route de Saint Quentin, (Ancienne carrière Poulat, du pas Cottin, etc.). Quand ce chevauchement s'est produit, la destruction des Alpes avait déjà commencé et les mollasses Miocènes, produites par l'érosion du cœur cristallin des Alpes, recouvraient déjà l'Urgonien. Depuis cette époque ancienne (Le début du Miocène est estimé à environ 23 000 000 d'années et sa fin à 5 000 000 d'années) l'érosion a érodé ces mollasses et à Montaud on retrouve surtout les parties dures de cette mollasse Miocène (Par exemple les poudingues du gros Mollard ou de la butte de Notre Dame des sommets). En dessous du village, les mollasses ont totalement disparues par érosion et ce sont les derniers glaciers (Il y a environ 20 000 ans) qui par leur dépôt de moraines ont modelé le paysage.

L'érosion de la dalle calcaire :

L'atmosphère a toujours contenu du gaz carbonique car les végétaux, les animaux, et nous même produisons du gaz carbonique. Ce gaz (CO₂) se dissout dans l'eau et fournit des pluies acides qui attaquent le calcaire. Pendant l'époque industrielle cette production de CO₂ a fortement augmenté (Combustion de charbon, pétrole, etc.) et il est à craindre que cela continue car les charbons, du lignite à l'antracite, constituent une source d'énergie, pratique, bon marché mais polluante. A l'échelle mondiale, les réserves de charbons actuellement connues peuvent combler nos besoins en énergie pour les trois prochains siècles !



Photo d'un lapiaz (Dent de Crolles)
Référence : Internet



Un faux dolmen de Montaud.

Sur cette photo d'un faux dolmen de Montaud, on observe que le calcaire est déjà transformé en lapiaz quand la table de couverture a été déposée lors de la fonte du glacier (Il y a environ 15 000 ans). Tout autour l'érosion a continué et se poursuit de nos jours.

Les tables de couverture des faux dolmens : (Le Würm). (Sous toutes réserves car je ne suis pas spécialiste des glaciations). Ce qui est certain c'est que sur le terrain de Montaud, on distingue bien les dépôts glaciaires anciens des dépôts glaciaires récents. Au-dessus du village, il n'y a plus de morphologie glaciaire visible, les moraines sont aplaties, abîmées, pratiquement détruites, seule la présence de blocs de roches cristallines erratiques permet de reconnaître les apports des glaciers anciens de l'époque Riss.

Ces tables sont des roches cristallines, provenant du cœur des Alpes ou elles ont été soumises à de fortes températures et pressions qui transforment les roches sédimentaires tendres, en roches cristallisées (par exemple les argiles sont métamorphosées en ardoises). Les gneiss, les marbres, les quartzites sont des exemples de ces roches métamorphosées, en général par des granites. Ce sont ces roches très dures, souvent de couleur noire ou verte qui parsèment les vallons de Montaud. Leur mode de transport dans une moraine abrasive et leur litage originel, leur donne des formes très aplaties.

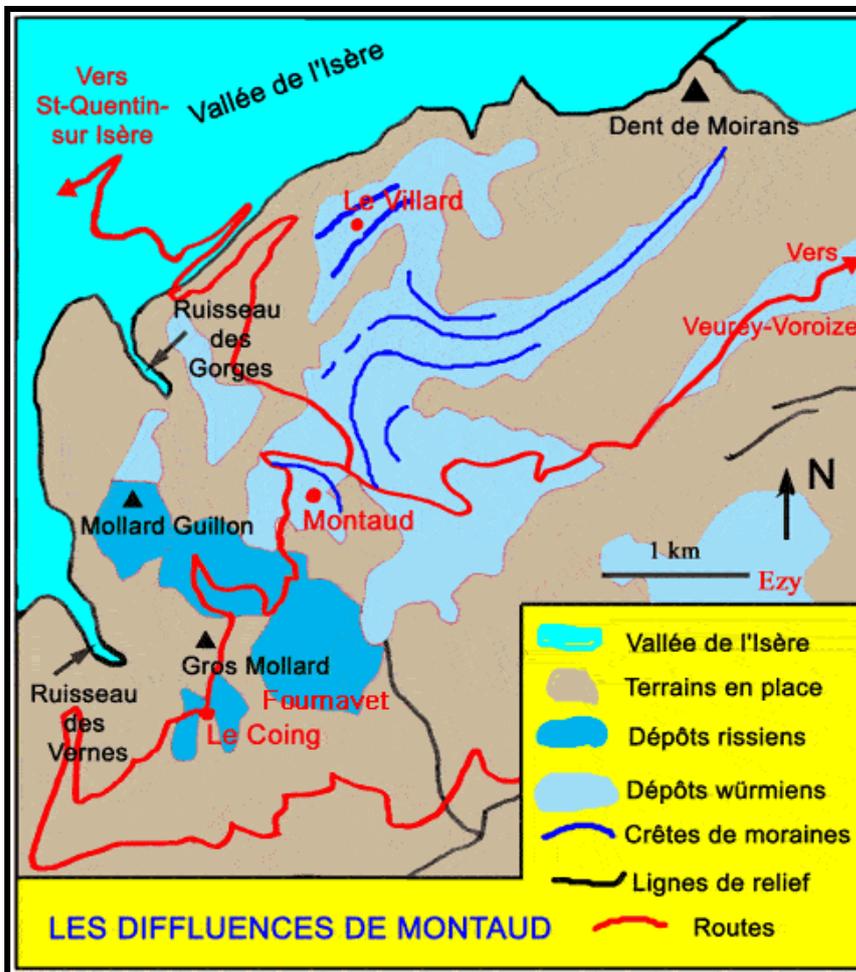
Quand leur taille est modeste, les anciens paysans bûcherons, les ont utilisées pour empiercer leurs chemins. Personnellement je n'ai pas besoin d'envisager une origine Etrusque ou Romaine pour expliquer ces voies champêtres dallées.

Parfois de gros blocs de plusieurs mètres cube sont conservés jusqu'à la fonte du glacier et sont ainsi gentiment déposés sur la roche en place. Ces blocs sont appelés blocs erratiques et la dernière glaciation en a déposé de nombreux sur notre commune et même jusqu'à Lyon.

Les glaciations à Montaud.

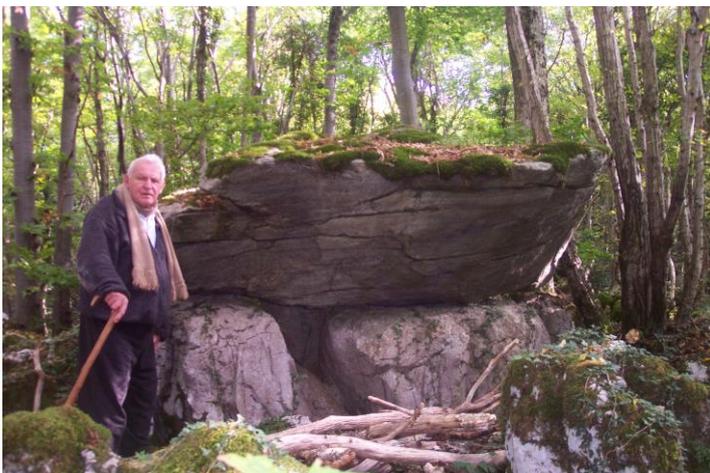
Deux glaciations ont affecté Montaud. Le glacier se trouvait dans la vallée de l'Isère et une branche remontait le vallon de Veurey à Montaud et recouvrait la dent de Moirans. On estime la hauteur du sommet du glacier à plus de 1 000 mètres. J'ai personnellement retrouvé des quartzites glaciaires dans le lapiaz proche du sommet de la dent de Moirans (988 mètres). L'université de Grenoble date ces glaciations à plus de 200 000 ans pour la plus ancienne (Le Riss) et de 20 000 ans à 14 000 ans pour la plus récente.

Par contraste, en dessous du village la morphologie glaciaire du Würm, moraines frontales, moraines latérales, est parfaitement conservée. On y retrouve également des gros blocs erratiques et plus particulièrement, les tables de couverture de trois faux dolmens groupés dans un rayon de 50 mètres au bas de la dent de Moirans. Ces trois tables sont la trace d'un éboulement sur le glacier au niveau des massifs cristallins (Belledonne, Oisans. etc...)



Origine de la carte : Université de Grenoble. Internet

Deux blocs erratiques en voyage sur un glacier
(Internet)



Un faux dolmen de Montaud.

En conclusion, si vous êtes déçus de ne pas avoir de vrais dolmens, vous avez au moins trois magnifiques faux dolmens !

Profitez-en tant que vous n'avez pas besoin de canne pour marcher !

Gérard Dailly (mai 2014)